



**Service de la mobilité  
Division management des transports**

Av. de l'Université 5  
1014 Lausanne

121203 Consultation d'horaire 2012 - Réponses aux interventions (v2.1).doc  
DINF - SM / JN

**Lausanne, le 3 décembre 2012**

**Projet d'horaire 2013 : Consultation d'horaire  
Réponses aux interventions (version 2.1)**

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

## Table des matières

<b>Préambule .....</b>	<b>3</b>
<b>Transports ferroviaires et funiculaires.....</b>	<b>4</b>
CFF – Chemins de fer fédéraux.....	4
100 Lausanne – Sion – Brig .....	4
111 Vevey – Puidoux-Chexbres (train des vignes) .....	5
150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne .....	6
200 Vallorbe – Lausanne.....	8
210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel - Bienne .....	8
250 Lausanne – Fribourg.....	9
251 Lausanne – Palézieux – Payerne .....	10
252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg .....	10
Autres entreprises de transport ferroviaire concessionnaires (ETC) .....	10
101 Lausanne – Echallens – Bercher.....	10
112 Vevey – Blonay – Les Pléiades.....	11
120 Montreux – Château-d’Oex – Zweisimmen .....	11
121 Montreux – Glion – Caux – Naye .....	12
155 Nyon – St-Cergue – La Cure .....	12
<b>Transports routiers .....</b>	<b>13</b>
CarPostal - Région Ouest .....	13
85 Mézières / Mollie-Margot – Servion – Palézieux-gare (cadre 10.085).....	13
382 Cully – Puidoux-Chexbres (cadre 10.382) .....	13
410 Cheseaux – Cossonay-gare (cadre 10.410) .....	13
414 Echallens – Cossonay-gare (cadre 10.414).....	13
428 Echallens – Thierrens (cadre 10.428).....	14
430 Donneloye – Bercher – Thierrens (cadre 10.430) .....	14
435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435).....	14
531 Ins - Cudrefin (cadre 20.531) / 535 Avenches – Cudrefin (cadre 20.535) .....	14
562 Payerne – Combremont-le-Petit – Thierrens (cadre 10.562).....	15
617 Montagny – Champvent – Baulmes (cadre 10.617).....	15
650 Yverdon-les-Bains – Yvonand – La Gaité (Champtauroz) (cadre 10.650).....	15
660 Yverdon-les-Bains – Thierrens – Moudon (cadre 10.660).....	16
670 Yverdon-les-Bains – Echallens (cadre 10.670) .....	17
675 Yverdon-les-Bains – Chavornay (cadre 10.675) .....	17
720 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.720) .....	17
721 Rolle – Aubonne – Allaman (-Signal de Bougy) (cadre 10.721).....	18
725 Allaman – Aubonne – Gimel – Bière (cadre 10.725) .....	19
730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730) .....	19
760 La Sarraz – L’Isle – Montricher (cadre 10.760).....	19
820 Nyon – St-George (cadre 10.820).....	20
830 Gland – Begnins – Bassins (cadre 10.830).....	20
835 Gland – Gilly – Rolle (cadre 10.835).....	20
836 Gland – Bursinel – Rolle (cadre 10.836).....	21
840 Rolle – Gimel (cadre 10.840).....	22
846 Allaman – Perroy – Rolle (cadre 10.846).....	22

TPF : Transports publics fribourgeois .....	23
544 Fribourg – Misery – Cournillens – Avenches – Domdidier (cadre 20.544) .....	23
tl : Transports publics de la région lausannoise.....	23
56 Crissier – Mex VD (cadre 10.056).....	23
62 Epalinges – Mézières VD – Moudon (cadre 10.062) .....	23
TPN : Transports publics nyonnais.....	24
810 Nyon – Crassier – La Rippe (cadre 10.810).....	24
811 Nyon – Céligny – Coppet (cadre 10.811).....	24
813 Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois (cadre 10.813) .....	25
815 Nyon – Gingins (cadre 10.815).....	25
817 Nyon – Prangins – Gland (cadre 10.817).....	26
TRAVYS: Transports Vallée de Joux – Yverdon – Ste-Croix .....	26
611 Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent (cadre 10.611).....	26

## Préambule

---

Le Service de la mobilité a l'avantage de porter à votre connaissance les réponses aux interventions formulées sur le projet d'horaire 2013 (horaires valables du 9 décembre 2012 au 14 décembre 2013).

Plus de 200 interventions concernant les lignes parcourant le territoire vaudois ont été enregistrées.

Les horaires 2013 définitifs sont disponibles sur [www.tableaux-horaires.ch](http://www.tableaux-horaires.ch)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le [Service de la mobilité](#).

## Transports ferroviaires et funiculaires

### CFF – Chemins de fer fédéraux

*Les interventions sur fond gris ont été transmises à CFF Grandes Lignes comme objet de leur compétence. Leurs réponses sont communiquées ci-dessous.*

<b>100 Lausanne – Sion – Brig</b>	
<b>Amélioration des relations Eurocity Genève – Lausanne – Milan</b>	Avec la mise en place des ETR610 en décembre 2009, le trajet entre Lausanne et Milan a été réduit à 3h15. Cette offre répond tant au niveau de sa densité (4 aller-retours/jour) que par sa qualité (les trains internationaux les plus modernes de la flotte CFF) aux attentes du marché.
<b>Arrêt des IR1743 et 1745 à Bex et Saint-Maurice</b>	Afin d'assurer une correspondance tardive pour ces gares, les arrêts du train 1745 ont été rétablis à Bex (1h02) et St-Maurice (1h07). La suppression des arrêts à Bex et St-Maurice du train 1743, permet une accélération du dernier train en direction de Brigue.
<b>Arrêt des IR1727 et 1731 à Bex et Saint-Maurice</b>	CFF Grandes Lignes assure la desserte de Bex à la cadence horaire, et complète son offre par des trains supplémentaires en heure de pointe ainsi qu'en heure marginale. Cette desserte répond à la demande commerciale pour cette gare (1409 passagers en moyenne quotidienne).
<b>Arrêt de 7h33 à La Tour-de-Peilz des RE St-Maurice – Lausanne</b>	Le train desservant La Tour-de-Peilz à 7h33 a dû être repositionné en raison de la prolongation du nouveau RegioExpress à deux niveaux jusqu'à Vevey. Les arrêts des RE à La Tour-de-Peilz en direction de Lausanne seront en 2013 à 7h08 et 8h08.
<b>Prolongement des RE Genève – Vevey vers Montreux</b>	Le prolongement des RegioExpress en direction de Montreux et du Chablais est un développement prévu à terme. Il ne sera cependant pas possible avant l'agrandissement du tunnel de Burier (décembre 2018). En effet, ces trains ont deux étages et ne peuvent circuler au-delà de Vevey.
<b>Arrêt des trains du RER3 à Saint-Saphorin, Rivaz, Eppesses et Vilette, au minimum aux heures de pointes</b>	Malheureusement, la situation ne peut toujours pas être améliorée. Les contraintes de capacité sur la ligne (trafics grandes lignes, fret, régional) empêchent l'arrêt des trains du RER3 dans d'autres gares. L'introduction d'un arrêt supplémentaire nécessiterait la suppression d'un autre. Le Service de la mobilité ne souhaite donc, dans ce cas, pas modifier la politique d'arrêt des trains 123XX (RER3). La situation est identique, voire encore plus critique (plus de trains) aux heures de pointes.

<b>100 Lausanne – Sion – Brig</b>	
<b>Prolonger la cadence à 30' en soirée entre Lausanne et Villeneuve en ajoutant des trains du RER3 après 21h</b>	Pour le moment, la fréquentation des trains en soirée entre Lausanne et Villeneuve (et vice-versa) n'appelle pas l'introduction de trains supplémentaires (coûts importants) de la ligne RER3 au-delà de 21h.
<b>Départ du RER1 12112 de Villeneuve plutôt que de Vevey</b>	Dès le 9 décembre 2012, ce train circulera depuis Saint-Maurice (05h07) en direction de Lausanne (06h02), en effectuant tous les arrêts et sans stationnement prolongé à Vevey. En plus ce train circulera dorénavant tous les jours (aussi samedis, dimanches et jours fériés). Ceci offrira une correspondance plus tôt vers Genève et l'aéroport (départ de Lausanne à 06h12).
<b>Supprimer l'arrêt de 17 minutes du RER 12314 en gare de Vevey</b>	Le sillon du 12314 est repris par le 12112 (voir ci-dessus) afin de supprimer l'arrêt de 17 minutes à Vevey. Désormais, le train 12314 circulera entre Vevey et Lausanne, seulement du lundi au vendredi.
<b>Passage des trains RER à Cully pas adaptés aux horaires des écoles</b>	Les contraintes pour l'élaboration des horaires du trafic régional sont multiples. Il est impossible de décaler les horaires des trains utilisés par les écoliers de quelques minutes pour « coller » aux horaires scolaires.

<b>111 Vevey – Puidoux-Chexbres (train des vignes)</b>	
<b>Ajout d'une paire de course les vendredis et samedis soir pour assurer le retour des loisirs</b>	<p>Demande acceptée par le Service de la mobilité. Ainsi, un train supplémentaire circulera les vendredis et samedis soir dès le vendredi 14 décembre 2012, selon l'horaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vevey 23h09 – Chexbres 23h21/45 – Vevey 23h57</li> </ul>
<b>Systématiser le départ des trains de Vevey à la minute 09</b>	Modification effectuée pour le confort des voyageurs.
<b>Augmenter la cadence du train des vignes à 30 minutes</b>	<p>C'est impossible avec l'infrastructure actuelle, voie unique et aucun point de croisement entre Vevey et Puidoux-Chexbres.</p> <p>D'autre part, la fréquentation actuelle de la ligne est largement insuffisante pour justifier l'introduction d'une cadence à 30 minutes. En regard des critères d'adéquation offre-demande de l'Office fédéral des transports (OFT), une telle augmentation risquerait même de nous priver des subventions fédérales équivalentes à la moitié du déficit de la ligne.</p>

<b>111 Vevey – Puidoux-Chexbres (train des vignes)</b>	
<b>Prolongement du Vevey-Chexbres en direction de Palézieux et connexion avec le futur RE Berne – Palézieux</b>	<p>L'analyse par les CFF d'une relation Vevey – Berne par la ligne du train des vignes en prolongement du RE Berne – Palézieux a conclu que des aménagements coûteux de l'infrastructure en gare de Puidoux-Chexbres (pose d'une nouvelle aiguille à la sortie de la gare côté Palézieux pour atteindre la voie 3) doivent être réalisés.</p> <p>Le Service de la mobilité et les CFF poursuivent leurs études pour préciser les coûts de ces modifications de l'infrastructure.</p>

<b>150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne</b>	
<b>Desserte de Gland, Rolle et Coppet</b>	<p>Coppet, Rolle et Gland disposent, comme toutes les gares desservies par le nouveau RegioExpress, d'une desserte de très bonne qualité.</p> <p>Des trains assurent les connections de Rolle (et Gland -5', Coppet -15') vers Genève de 4h13 à 01h13 en semaine, et des trains supplémentaires circulent vers Genève à 01h54 et à 03h13 les nuits du vendredi au dimanche.</p> <p>Vers Lausanne, les connections de Gland (et Rolle -5', Coppet +10') sont assurées de 4h41 à 00h57 durant la semaine, ainsi qu'à 01h41 et 02h41 les nuits du vendredi au dimanche. Le nouveau matériel roulant Duplex Regio qui dessert ces gares dès le milieu de l'année 2012 répond aux attentes d'une clientèle exigeante.</p>
<b>Introduction d'arrêt à Allaman, Rolle et Coppet pour le RE2604 (arrivée à Genève à 5h57)</b>	<p>Bien que la politique d'arrêt de ce train ne constitue à l'origine pas une baisse de l'offre par rapport à 2012, les CFF accèdent à cette demande pour permettre entre autre la correspondance bus à Rolle.</p> <p>Le 2604 s'arrêtera donc à Allaman, Rolle et Coppet tout en maintenant la correspondance à Genève sur le TGV pour Paris. Cette modification est rendue possible par l'absence de conflit avec d'autres trains tôt le matin.</p>
<b>Prolongation des RE en direction de Genève-Aéroport</b>	<p>Les CFF ont renoncé au prolongement des RegioExpress en direction de Genève-Aéroport car ces trains circuleront dès 2018 sur le CEVA en direction d'Annemasse. L'offre en direction de l'aéroport ne pourrait donc pas être assurée sur le moyen terme.</p> <p>A noter quand même que l'aéroport sera desservi plus tôt le matin (04h50) et plus tard le soir (00h28 semaine ou 01h10 week-end) afin de permettre une meilleure connexion avec les premiers et derniers vols.</p>

<b>150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne</b>	
<b>Entre Allaman et Lausanne, faire circuler aussi le samedi, les trains du RER4, notamment pour Littoral-Parc</b>	Une variante d'offre financière a été demandée aux CFF pour faire rouler les trains du RER4 aussi le samedi entre Lausanne et Allaman. Les charges financières importantes en découlant pour la Confédération et le Canton sont trop élevées pour être assumées en 2013. Le Service de la mobilité et les CFF sont à la recherche d'une solution économiquement supportable pour un horaire futur.
<b>Demande d'arrêt systématique des trains du RER3 et RER4 aux haltes de Lonay-Préverenges</b>	Dès 2013, toutes les haltes entre Lausanne et Allaman sont desservies 7 jours sur 7 entre 6h et minuit par les trains du RER3. Les points d'arrêt d'Allaman, Etoy, Saint-Prex, Morges, Renens et Prilly-Malley bénéficient d'une desserte supplémentaire dans l'autre demi-heure avec les trains du RER4. En raison d'une capacité en ligne insuffisante, il est impossible d'effectuer des arrêts supplémentaires entre Morges et Renens avec les trains du RER4.
<b>Correspondances depuis La Plaine vers le Pied-du-Jura</b>	La ligne Bellegarde - Genève est très contrainte au niveau de l'infrastructure avec la présence d'autres trafics (TER, TGV). Cette situation ne permet pas d'adaptation horaire susceptible de créer de meilleures correspondances. En journée, les correspondances sont données :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• RER de la Plaine arrive à la minute 12, départ ICN à la minute 18 <i>Exception à 6h14, 7h14, 8h14 et 21h14 en raison des arrêts supplémentaires à Nyon et Morges. Trains supplémentaires de la Plaine arrivent à 6h57 et 7h57</i></li> <li>• ICN arrivent à 42 et le RER pour la Plaine quitte Genève à la minute 46 <i>Exception à 6h43, 7h43 et dès 19h46 en raison des arrêts supplémentaires à Nyon et Morges.</i></li> </ul>
<b>Correspondance de 4 minutes trop courtes entre les RER de Lancy-Pont-Rouge et les IR vers Nyon et Morges</b>	Avec l'horaire 2013, les IR 17XX pour Brig ont eu leur départ anticipé de 3 minutes (33 au lieu de 36), pour une arrivée à Lausanne à la minute 12 au lieu de 15. En revanche, dans l'autre demi-heure, une correspondance est possible avec les IR 14XX qui quitte Genève à 03 (au lieu de 56, plus d'arrêt à Gland et Renens et cadence 30' stricte). Ainsi toutes les 30 minutes, une correspondance en 4 minutes est donnée entre les RER et les IR pour Brig. En raison de contraintes très fortes des sillons du RER depuis Lancy, il est impossible de faire mieux.

<b>200 Vallorbe – Lausanne</b>	
<b>Desserte de Vufflens-la-Ville par les trains du RER2 pour rétablir une desserte semi-horaire de ce point d'arrêt</b>	En 2013, arrêt techniquement pas faisable (conflit fret, correspondance au Day et intégration à Lausanne). Encore moins aux heures de pointe, avec une marche encore plus serrée de l'ICN Yverdon-les-Bains – Genève avec arrêts supplémentaires à Morges et Nyon.
<b>210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel - Bienne</b>	
<b>Suppression partielle des arrêts des ICN à Morges et Nyon</b>	<p>La capacité libérée sur la ligne Lausanne-Genève suite à la suppression des arrêts des ICN à Nyon et Morges permet la circulation des RegioExpress toutes les 30 minutes, et la mise en place de trains accélérés en heure de pointe entre la région Riviera-Chablais et Genève.</p> <p>Afin de limiter l'impact de cette suppression pour les pendulaires et les étudiants des Hautes Ecoles basées à Yverdon-les-Bains, des arrêts ont été maintenus. Cette démarche n'est possible que lorsqu'aucun train supplémentaire (Chablais-Genève ou Milan-Genève) ne circule entre Morges et Genève dans le même sens que les ICN faisant arrêt. De plus, elle implique une prolongation du temps de parcours des trains Genève-Bienne-Zürich/Bâle et Genève-Lausanne-Berne-Lucerne. Les CFF limitent donc ces arrêts au strict nécessaire.</p> <p>Des RegioExpress qui assurent des dessertes Yverdon-les-Bains – Morges seront introduits dès le lundi 10 décembre pour répondre à la demande locale. Ces trains ne peuvent cependant pas être prolongés en direction de Nyon, sans modifier la trame horaire des RegioExpress Genève – Lausanne – Vevey/Romont.</p> <p>La création d'un arrêt ICN à Renens n'a pas été prise en considération. Elle impliquerait une rupture de correspondance pour ces trains en direction du Valais (les IR Genève-Valais ne s'arrêtent plus à Renens) et n'améliorerait pas les temps de parcours entre Morges/Nyon et le Pied-du-Jura.</p>
<b>Ajout d'une paire de trains régionaux entre Yverdon-les-Bains et Gorgier-Saint-Aubin en mi-journée</b>	Dans la mesure où une composition garée à Yverdon-les-Bains pourrait être utilisée pour réaliser ces prestations, les besoins en indemnités supplémentaires s'élèveraient à plus de CHF 300'000.-- / an pour les collectivités publiques. Ce qui est disproportionné en regard du potentiel de fréquentation estimée.



<b>250 Lausanne – Fribourg</b>	
<b>Desserte de la gare de Palézieux en direction de Berne et Genève</b>	<p>L’Horaire Romandie nécessite un meilleur cadencement entre Genève et Lausanne afin de permettre l’introduction de trains supplémentaires. La suppression des arrêts IR de Palézieux et Romont permet cette amélioration en accélérant l’IR de Lucerne. La suppression de ces arrêts est compensée par l’introduction de RE Palézieux-Berne (lié au RER Fribourg) et Palézieux-Genève à la cadence horaire.</p> <p>Pour Berne, le temps de trajet est prolongé de 6 minutes principalement en raison de la coupe-accroche sur le RE de Bulle à Romont. A Berne les correspondances sont encore possible pour toutes les directions comme actuellement. En direction de Genève et du Valais, le positionnement du RE ne permet pas de correspondance à Lausanne. Tôt le matin, des exceptions sont cependant possible en maintenant les arrêts des trains IR 2504 (5h54 pour Genève) et 2511 (06h01 pour Berne). Les 3 derniers IR du soir peuvent aussi s’arrêter dans les deux sens en remplacement des RE. Bien que le temps de trajet pour Genève soit prolongé, il est à relever que Palézieux est désormais reliée sans changement aux gares intermédiaires RE de la ligne Lausanne-Genève. Ceci permet notamment aux étudiants se rendant à Renens d’optimiser leur voyage.</p>
<b>Correspondance de la S2 à Palézieux en direction de Berne</b>	<p>Le concept du RER Fribourg, visant la cadence 30 minutes entre Fribourg et Bulle impose malheureusement un départ anticipé du RE Palézieux-Berne pour rendre possible l'accroche de ce train sur la tranche Bulle-Berne à Romont.</p>
<b>Pas de correspondances à Lausanne RE Romont-Genève vers le Valais</b>	<p>Il n’est pas possible de retarder le départ de l’IR en direction de Brigue. En effet, ce train doit assurer les correspondances à Viège en direction de Berne pour les clients de Sion, Sierre, Leuk.</p>
<b>Pourquoi n'y aura-t-il plus de correspondances au départ d'Oron-le-Châtel à 05h45 vers Genève et Berne et temps de parcours vers Genève allongé</b>	<p>La navette Romont-Palézieux ne peut plus circuler en raison d'un nombre de quais insuffisant à Palézieux, pour l'accueillir en plus des RER2 et 4 (de/vers Lausanne) et du RE Berne – Palézieux. Elle sera remplacée par un assemblage des trains RE Payerne – Lausanne et REG Romont – Lausanne en gare de Palézieux ou une découpe dans l'autre sens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Romont (06h19) puis tous les arrêts jusqu'à Palézieux (06h43) – Puidoux-Chexbres – Lausanne (07h00)</li> <li>• Romont (07h19) puis tous les arrêts jusqu'à Palézieux (07h43) – Puidoux-Chexbres – Lausanne (08h00)</li> <li>• Lausanne (17h00) – Palézieux puis tous les arrêts jusqu'à Romont</li> <li>• Lausanne (18h00) – Palézieux puis tous les arrêts jusqu'à Romont</li> </ul> <p>Pour le matin une alternative bus/train existera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oron-la-Ville (05h40) – Palézieux (05h48/54) – Genève (06h46)</li> </ul>

<b>251 Lausanne – Palézieux – Payerne</b>	
<b>Réduire le temps de parcours entre Payerne et Lausanne</b>  <b>Deux trains par heure entre Lausanne et Payerne</b>	Un des principaux objectifs du mandat de planification du RER Vaud était la réduction du temps de parcours entre Avenches, Payerne et Lausanne. Avec la réalisation d'infrastructures, planifiées pour l'horizon 2018, il sera possible de mettre en œuvre deux trains par heure entre Payerne et Lausanne (politique d'arrêt différente). Un RegioExpress (train accéléré) Morat – Payerne – Lausanne permettra de relier Avenches à Lausanne en une heure environ et Lausanne à Payerne en 48 minutes environ.
<b>Ajout d'un train quittant Lausanne à 22h24 pour combler la lacune horaire</b>	Après une analyse sommaire les CFF ont informé qu'une nouvelle liaison Lausanne – Payerne augmenterait les charges annuelles pour les collectivités d'environ CHF 200'000.—

<b>252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg</b>	
<b>Correspondances en gare pour les voyageurs de l'axe Lausanne / Genève – Yverdon-les-Bains – Payerne</b>	Pas d'amélioration possible pour l'horaire 2013. Les correspondances de/vers Lausanne sont limitées aux IR de l'heure de pointe en semaine (départ 7h15 et 8h15 vers Lausanne et arrivée 17h40 et 18h40 de Lausanne).
<b>Prolonger les trains au départ de Fribourg à 16h37 et 18h37 au-delà d'Estavayer</b>	Sans croisement à Cheyres (FR), prévu pour décembre 2014, le train en direction d'Yverdon doit stationner 8' à Estavayer pour attendre le train croiseur. Il ne pourrait ainsi pas aller plus loin qu'Yvonand pour autant que les installations de sécurité permettent un rebroussement dans cette gare. Le Service de la mobilité demandera aux CFF d'analyser cette opportunité pour un horaire futur.

### **Autres entreprises de transport ferroviaire concessionnaires (ETC)**

<b>101 Lausanne – Echallens – Bercher</b>	
<b>Introduire la cadence à 15' aussi jusqu'à Echallens</b>	Pour permettre la cadence au quart d'heure jusqu'à Echallens, un nouveau point de croisement est nécessaire dans le secteur d'Etagnières. De nouveaux véhicules doivent aussi être acquis pour que la compagnie dispose d'assez de matériel roulant pour ne pas réduire la capacité des trains actuels. La mise en service est prévue à l'horizon 2018.

<b>101 Lausanne – Echallens – Bercher</b>	
<b>Améliorer le respect de l'horaire du 1<sup>er</sup> train Echallens – Lausanne-Flon (05h29)</b>	Une marche plus rapide à été inscrite avec une arrivée prévue à Lausanne-Flon à 5h27. Le premier m2 pour la gare CFF est prévu à 5h30.
<b>Pourquoi une réelle cadence à 15' n'est-elle pas introduite à l'heure de pointe du matin</b>	L'entreprise LEB favorise une circulation densifiée des trains à l'heure de pointe du matin en direction de Lausanne. Une cadence environ à 10 minutes répond bien à la demande fortement concentrée entre 6h30 et 8h00. La voie unique et les possibilités de croisements ne permettent pas d'assurer la cadence à 15' ainsi que l'offre de pointe vers Lausanne mise en place dès 2010. Favoriser l'introduction de l'offre stricte toutes les 15 minutes reviendrait à diminuer la capacité offerte dans le flux principal.
<b>En fin de soirée, les trains du Valais et du Pied du Jura arrivent à Lausanne à 23h15 et 00h15, il faut retarder les derniers départs de 23h03 et 00h03 de 30' pour assurer des correspondances</b>	Offrir un train quittant le Flon à 23h33, nouveau train ou décalage de celui de 23h03 générerait une plus grande amplitude des tours de service. Des coûts supplémentaires seraient alors engendrés. Concernant un départ du Flon à 00h33, nouveau train ou décalage de celui de 00h03, la problématique est identique avec en plus une attente prolongée pour la sortie des spectacles. Le Service de la mobilité examinera, avec l'entreprise LEB, la pertinence de telles modifications pour un horaire futur et si les coûts supplémentaires peuvent être assumés.

<b>112 Vevey – Blonay – Les Pléiades</b>	
<b>Avancer d'environ 4 minutes l'arrivée à Vevey du train 1372 (arrivée à 8h41)</b>	Malheureusement impossible car cela impliquerait un départ anticipé de Blonay à 8h18 (contrainte de croisement du train 1315 à Clies) avec un re-broussement en zéro minutes à Blonay (train 1313/1372).

<b>120 Montreux – Château-d'Oex – Zweisimmen</b>	
<b>Pourquoi un train Les Avants (19h13) - Montreux (19h41) analogue au train 2359 n'est-il pas à l'horaire (haut-le-pied)</b>	Le retour du matériel sur Montreux est possible soit en vide en précédant le train régulier 2229 de 3' (Montreux arr. 19h10), soit en service commercial avec une arrivée à 19h41 à Montreux mais qui roulerait entre Chernex et Montreux en doublure de la navette Sonzier – Montreux. La solution retenue, la plus économique, est donc un train de matériel vide devant le 2229.

<b>120 Montreux – Château-d'Oex – Zweisimmen</b>	
<b>Ajouter une relation Montreux 20h44 – Les Avants 21h06/19 – Montreux 21h42</b>	Augmentation des indemnités de CHF 70'000.— environ. Au vu de la faible fréquentation attendue, l'exploitant a suggéré de plutôt retravailler l'offre de soirée entre Montreux et Les Avants pour décembre 2013.
<b>121 Montreux – Glion – Caux – Naye</b>	
<b>Prolonger tous les trains jusqu'aux Hauts-de-Caux, limite de la communauté tarifaire mobilis</b>	Un aménagement de l'horaire permet de mieux desservir les Hauts-de-Caux. Dès le 9 décembre 2012, les courses suivantes (liste non exhaustive), à l'intention des pendulaires, seront offertes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauts-de-Caux 07h09 – Montreux 07h37</li> <li>• Hauts-de-Caux 08h09 – Montreux 08h37</li> <li>• Hauts-de-Caux 09h09 – Montreux 09h37</li> <li>• Montreux 16h47 – Hauts-de-Caux 17h19</li> <li>• Montreux 17h47 – Hauts-de-Caux 18h19</li> <li>• Montreux 18h47 – Hauts-de-Caux 19h15</li> <li>• Montreux 19h44 – Hauts-de-Caux 20h08</li> </ul>
<b>155 Nyon – St-Cergue – La Cure</b>	
<b>Cadence aux trente minutes aussi le matin et le samedi de 8 à 18 heures</b>	L'introduction d'une telle cadence le samedi après-midi (par exemple) augmenterait les besoins en indemnités d'environ CHF 250'000.-- / an, ce qui est disproportionné, en regard de la fréquentation actuelle.

## Transports routiers

### CarPostal - Région Ouest

<b>85 Mézières / Mollie-Margot – Servion – Palézieux-gare (cadre 10.085)</b>	
<b>Desserte améliorée des Cullayes attendue depuis longtemps</b>	Des changements sur l'organisation scolaire annoncés dans le secteur et un concept pas assez abouti ne permettraient pas une mise en service en décembre 2012.
<b>382 Cully – Puidoux-Chexbres (cadre 10.382)</b>	
<b>Etudier le prolongement de la ligne de Puidoux vers Forel ou Palézieux</b>	Proposition intégrée aux planifications futures.
<b>410 Cheseaux – Cossonay-gare (cadre 10.410)</b>	
<b>Maintien des courses de renfort entre Penthaz et la gare de Cossonay introduites en avril 2011 aux heures de pointes</b>	Les courses 6204 (07h06) et 6206 (08h06) circuleront via Penthaz le matin, tout comme les courses 6235 (17h51) et 6239 (18h51) le soir.
<b>414 Echallens – Cossonay-gare (cadre 10.414)</b>	
<b>Plus qu'un bus par heure contre deux auparavant pour les localités de Daillens, Penthalaz et Penthaz et difficulté d'atteindre la gare de Cossonay depuis ces villages</b>	<p>L'ancienne ligne 411 (en boucle) Cossonay-gare – Penthalaz – Daillens – Penthalaz – Cossonay-gare avait une fréquentation très faible. L'Office fédéral des transports ne souhaitait plus financer cette ligne qui ne respectait pas les critères d'adéquation offre – demande.</p> <p>Pour respecter ces critères et toujours pouvoir bénéficier des subventions fédérales, cette ligne a été remplacée par la ligne 414 Echallens – Cossonay-Gare avec 12 paires de courses (cadence horaire) tandis que la desserte de Penthalaz est assurée par la ligne 410 Cheseaux – Cossonay-Gare.</p> <p>Une cadence à la demi-heure demanderait l'adjonction d'un véhicule supplémentaire engendrant des coûts annuels de l'ordre de CHF 100'000.— qui ne peuvent pas être supportés en regard de la fréquentation actuelle.</p>

<b>428 Echallens – Thierrens (cadre 10.428)</b>	
<b>Demande des écoles de décaler le départ du bus pour Echallens de 11h31 à 12h02 pour les besoins des élèves de degré primaire</b>	Impossible de satisfaire cette demande, le bus doit impérativement quitter Thierrens à 11h31 pour pouvoir assurer, au retour, le transports des écoliers plus nombreux au départ du collège des Trois-Sapins (12h07) à Echallens.
<b>430 Donneloye – Bercher – Thierrens (cadre 10.430)</b>	
<b>Demande des écoles de décaler le départ du bus pour Bercher de 11h30 à 12h02 pour les besoins des élèves de degré primaire</b>	Adaptation acceptée, ayant pour conséquence la suppression de l'aller-retour Bercher (12h14) – Ogens - Thierrens (12h29/30) – Ogens – Bercher (12h45).
<b>435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435)</b>	
<b>Demande des écoles de décaler le départ du bus pour Peney-le-Jorat de 11h35 à 12h02 pour les besoins des élèves de degré primaire</b>	Adaptation acceptée. La course 71090 circulera 27 minutes plus tard dès le changement d'horaire.
<b>531 Ins - Cudrefin (cadre 20.531) / 535 Avenches – Cudrefin (cadre 20.535)</b>	
<b>Créer une ligne de bus reliant Avenches à Anet/Ins via Cudrefin et Salavaux (Vully-les-Lacs)</b>	Un groupe de travail réunissant les cantons de Vaud et Fribourg, les entreprises CarPostal et TPF ainsi que la COREB a été constitué pour améliorer le réseau de bus dans la Broye en coordination avec le développement des RER Vaud et RER Fribourg  Freiburg. Cette proposition a été communiquée à ce groupe pour les planifications futures (horizon décembre 2014).

<b>562 Payerne – Combremont-le-Petit – Thierrens (cadre 10.562)</b>	
<b>Demande des écoles de décaler départ du bus à destination de Combremont-le-Petit à 12h03 pour les besoins des élèves de degré primaire</b>	Adaptation acceptée, ayant pour conséquence la suppression de l'aller-retour Combremont-le-Petit (12h00) –Thierrens (12h24/31) – Combremont-le-Petit (12h57).
<b>617 Montagny – Champvent – Baulmes (cadre 10.617)</b>	
<b>La desserte de la commune de Champvent est-elle abandonnée par CarPostal</b>	La desserte de la commune de Champvent (Champvent, Essert-sous-Champvent et Villars-sous-Champvent) est reprise par le prolongement de la ligne 611 Yverdon-les-Bains – Chamblon exploitée par Travys. La municipalité de la commune fusionnée a retenu ce concept de desserte. Dès lors, la commune disposera d'une liaison directe (sans changement) vers Yverdon-les-Bains, tout en maintenant à certaines heures des correspondances à la gare d'Essert vers Ste-Croix.
<b>650 Yverdon-les-Bains – Yvonand – La Gaité (Champtauroz) (cadre 10.650)</b>	
<i>Des pistes d'amélioration pour l'horaire de décembre 2013 sont à l'étude :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Desserte plus rapide de Démoret et Molondin vers Yverdon-les-Bains</i></li> <li>• <i>Itinéraire à préciser à l'intérieur des localités avec les communes concernées</i></li> <li>• <i>Divergence des besoins scolaires vers Yvonand et pendulaires vers Yverdon-les-Bains</i></li> <li>• <i>Suroffre à ajuster à Treytorrens et Champtauroz (adéquation offre-demande pas respectée)</i></li> <li>• <i>Demande de connexions vers Payerne</i></li> </ul>	
<b>Réintroduction d'un arrêt Démoret, collège</b>	Avec les horaires introduits en décembre 2011, l'entreprise CarPostal avait demandé d'éviter le détour dans le village pour garantir l'horaire sur une ligne très longue (Yverdon – Yvonand – Rovray – Chavannes-le-Chêne – Chêne-Paquier – Molondin – Démoret – La Gaieté – Chavannes-le-Chêne – Rovray – Arrissoules – Yvonand – Yverdon).
<b>L'arrêt Démoret, bas du village offre-t-il une sécurité suffisante</b>	L'implantation de l'arrêt n'est pas idéal, mais le bus et le client peuvent se tenir en dehors des 2 routes au niveau du réservoir. Le Service de la mobilité est à disposition de la commune pour la conseiller en matière d'aménagements.

<b>650 Yverdon-les-Bains – Yvonand – La Gaité (Champtauroz) (cadre 10.650)</b>	
<b>Ajout d'une course au départ d'Yverdon pour Pomy à 12h00</b>	Sur la ligne 650, la course prévue initialement à 12h10 au départ d'Yverdon (qui circule uniquement en périodes scolaires) a été avancée à 11h35 pour les besoins scolaires de l'EPS d'Yvonand. Des départs d'Yverdon pour Pomy, village à 11h50 (ligne 660 vers Thierrens) ainsi qu'à 12h33 (ligne 662 vers Bercher) n'appellent pas l'ajout d'une course supplémentaire sur la ligne 650.
<b>Desserte régulière le samedi inexistante, surtaxe PubliCar onéreuse et horaires PubliCar inadaptés</b>	La fréquentation enregistrée avant décembre 2011 entre Démoret ou Molondin et Yverdon, était bien inférieure au seuil minimal de l'Office fédéral des transports. Le remplacement des courses par le PubliCar en décembre 2011, avec la surtaxe est identique aux autres secteurs desservis par ce service. Une modification des horaires de fonctionnement est en cours d'analyse pour mieux convenir aux besoins des travailleurs.
<b>Courses directes vers Yverdon par Donneloye</b>	Analyse en cours pour décembre 2013.

<b>660 Yverdon-les-Bains – Thierrens – Moudon (cadre 10.660)</b>	
<b>Demande des écoles de décaler le départ du bus pour Moudon de 11h32 à 12h02 pour les élèves de degré primaire</b>	Impossible de satisfaire cette demande, le bus doit impérativement quitter Thierrens à 11h32 pour assurer, au retour, le transports des écoliers plus nombreux au départ du collège de L'Ochette à Moudon (12h07).
<b>Demande des écoles de décaler le départ du bus pour Yverdon de 11h31 à 12h02 pour les élèves de degré primaire</b>	Adaptation acceptée, ayant pour conséquence la disparition de la correspondance à Cronay, Moulin du Pont pour Gossens.
<b>Correspondances manquées pour quelques minutes à Yverdon-les-Bains pour les voyageurs de Mézery ou Donneloye à destination de Neuchâtel</b>	Des pistes d'amélioration sont à l'étude pour l'horaire de décembre 2013.



<b>670 Yverdon-les-Bains – Echallens (cadre 10.670)</b>	
<b>Rétablissement des correspondances à Yverdon avec les ICN vers Lausanne (xxh53/50) et Genève (XXh56/53)</b>	<p>L'arrivée des bus d'Echallens est prévu à la minute 03. Elle devrait être anticipée d'environ 10' à 15' pour rétablir les correspondances avec les ICN à Yverdon-les-Bains.</p> <p>Cette modification déclancherait des attentes d'environ 20 minutes pour les voyageurs en correspondance à Echallens entre le LEB et les cars de la ligne 670.</p> <p>La situation pourra être réévaluée lorsqu'une cadence à 15 minutes entre Lausanne et Echallens (LEB) sera introduite (horizon 2016-18).</p>
<b>675 Yverdon-les-Bains – Chavornay (cadre 10.675)</b>	
<b>Introduction d'une cadence horaire intégrale, au moins en périodes scolaires</b>	<p>Il faudrait atteindre une moyenne de 300 voyageurs transportés par jour ouvrable sur la section la plus chargée de la ligne pour satisfaire l'adéquation offre – demande de l'Office fédéral des transports. Actuellement, la section la plus chargée (Yverdon – Gressy) enregistre une fréquentation journalière de 155 voyageurs. Une cadence horaire 6h-20h ne se justifie donc pas, et ne peut pas être financée sans aide de la Confédération.</p>
<b>720 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.720)</b>	
<b>Demande d'amorcer la course 4402 de Gimel (05h13) au lieu d'Aubonne (05h28)</b>	<p>Le roulement des véhicules a été optimisé avec des bus basés au dépôt de Gimel, rendant possible le départ de Gimel à 05h13, du lundi au vendredi. Cette prestation supplémentaire, acceptée et financée par le Service de la mobilité, permettra aux pendulaires une arrivée à Lausanne à 06h02 et Genève à 06h39.</p>
<b>Demande que la course 4402 parte de St-George</b>	<p>L'amorce de la course 4402 depuis St-George coûterait une indemnité supplémentaire de CHF 20'000.—</p> <p>La fréquentation sera analysée en détail et la demande sera réévaluée pour un prochain horaire.</p> <p><i>Les voyageurs peuvent utiliser la course de la ligne 820 vers Nyon quittant St-George à 5h14.</i></p>
<b>Pourquoi le premier départ de Gimel est seulement à 7h39 le week-end</b>	<p>Pas de changement par rapport à la situation actuelle. La fréquentation actuelle du week-end de la course quittant Gimel à 6h30 n'appelle pas l'introduction d'une course régulière une heure plus tôt, aussi par équité de traitement avec les autres lignes du canton de Vaud.</p>

<b>720 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.720)</b>	
<b>Introduction de courses le week-end entre Gimel et Saint-George</b>	<p>La localité de Saint-George est accessible via Nyon par la ligne 820 (un bus toutes les 60' le samedi et 120' le dimanche).</p> <p>Les samedis, dimanches et jours fériés de fin mai au lundi du jeûne fédéral, deux paires de courses circuleront entre Allaman et Le Brassus via St-George, selon l'horaire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allaman 09h00 – Gimel 09h20 – St-George 09h28 – Le Brassus 09h58</li> <li>• Le Brassus 10h00 – St-George 10h30 – Gimel 10h38 – Allaman 11h00</li> <li>• Allaman 15h00 – Gimel 15h20 – St-George 15h28 – Le Brassus 15h58</li> <li>• Le Brassus 16h00 – St-George 16h30 – Gimel 16h38 – Allaman 16h00</li> </ul> <p><i>Voir cadre 10.723 : Ligne du Col du Marchairuz (Gimel – Le Marchairuz – Le Brassus)</i></p>
<b>Manque des courses d'Allaman vers Gimel en fin de soirée</b>	<p>Départ tous les jours (sauf nuits dimanche / lundi) d'un bus d'Allaman vers Gimel à minuit. Aujourd'hui, le dernier départ est à 22h09.</p>

<b>721 Rolle – Aubonne – Allaman (-Signal de Bougy) (cadre 10.721)</b>	
<b>Desserte cadencée à la demie-heure</b>	<p>Nouvelle ligne reliant Aubonne à Rolle. L'offre de démarrage avec dix paires de courses est suffisante. La fréquentation de la ligne sera suivie pour une évolution éventuelle de l'offre pour un horaire futur.</p>
<b>Desserte du Signal-de-Bougy le week-end</b>	<p>La desserte de fin de semaine est assurée par PubliCar.</p>
<b>Quels seront les arrêts effectués par la ligne 721</b>	<p><b>Rolle:</b> La Prairie, gare, <b>Mont-sur-Rolle:</b> Jeune Suisse, <b>Bougy-Villars:</b> centre, Dessus, <b>Féchy:</b> Cassivettes, <b>Aubonne:</b> Curzilles, Bougy-St-Martin, hôpital, gare, Le Bornalet, La Praz, La Levette, Roveray, <b>Allaman:</b> gare, <b>Signal-de-Bougy:</b> Parc Pré Vert</p>
<b>La ligne 721 effectue-t-elle des arrêts entre Aubonne et Allaman</b>	<p>Tous les arrêts (communs aux lignes 720 et 725) entre Aubonne et Allaman seront desservis.</p>
<b>Arrêt supplémentaire au Golf du Signal</b>	<p>Aucun arrêt supplémentaire (Golf) n'est possible au Signal de Bougy en raison du manque de temps.</p>
<b>Création d'un arrêt à Pizy</b>	<p>Un arrêt à Pizy est envisageable, mais cette ligne ne circule que durant la période d'ouverture du Signal de Bougy.</p>

<b>725 Allaman – Aubonne – Gimel – Bière (cadre 10.725)</b>	
<b>La desserte est insuffisante entre Bière et Gimel</b>	L'offre est renforcée avec une paire de course de plus en fin de journée et celle de mi-journée roulant aussi en périodes de vacances scolaires. Le Service de la mobilité analysera si l'accrochage direct sur Allaman engendre une augmentation de la fréquentation, pour éventuellement renforcer l'offre entre Saubraz et Bière.
<b>730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730)</b>	
<b>Introduction d'une cadence semi-horaire aux heures de pointes (matin et soir)</b>	<p>Pour offrir une cadence aux trente minutes, il est nécessaire d'engager un bus supplémentaire (coûts annuels supplémentaires de CHF 60'000) et des coûts de production pour un aller-retour Cossonay – Morges – Cossonay avoisinant les CHF 55'000 (estimation). Ainsi l'ajout d'un bus arrivant à Morges vers 07h30 et deux départs supplémentaires le soir (17h30 et 18h30) de Morges augmenteraient le besoin en indemnités d'environ CHF 225'000.— par an.</p> <p>De plus, la fréquentation actuellement enregistrée sur la ligne est de 384 voyageurs par jour ouvrable sur la section la plus chargée (Marcelin – Echichens). Pour respecter les critères de l'Office fédéral des transports et bénéficier des subventions fédérales, un minimum de 500 voyageurs par jour sur la section la plus chargée est nécessaire pour augmenter l'offre de la cadence horaire à semi-horaire.</p>
<b>Avancer le départ de la course quittant Morges à 16h08 (fin des cours à 15h40)</b>	Le départ de 16h08 relève les arrivées de 16h01 à Morges (RE de Vevey et IR de Genève-Aéroport). La direction des écoles de Morges avait demandé en 2011, de maintenir ce départ "cadencé" à la minute 08, ce qui laisse le temps aux enfants de Beausobre de se rendre à la gare sans stress.
<b>760 La Sarraz – L'Isle – Montricher (cadre 10.760)</b>	
<b>Rétablir la course arrivant à la Sarraz pour le train de 7h06 vers Lausanne</b>	<p>Dès l'horaire 2012, il est possible d'atteindre Lausanne à 6h50 et 7h50. En utilisant un seul véhicule, il est impossible d'arriver à la Sarraz à 7h pour le train de Lausanne ainsi qu'à 7h30 pour les écoliers du collège des Guébettes.</p> <p>Les comptages réalisés depuis décembre 2011 font état d'une moyenne de douze pendulaires sur le premier bus (Montricher 05h57 – la Sarraz 06h23) qui donne correspondance sur le train accéléré Vallorbe - Lausanne (au départ de la Sarraz à 06h28) moins chargé que celui de 07h06. Cette demande ne peut donc pas être satisfaite.</p>

<b>820 Nyon – St-George (cadre 10.820)</b>	
<b>Ajouter une course après 18h22 le dimanche au départ de Nyon</b>	Le dimanche, un seul véhicule assure le service sur cette ligne. Techniquement, un départ supplémentaire pourrait être ajouté à 20h22 mais augmenterait les besoins en indemnités de CHF 25'000.— / an environ qui ne se justifie pas à l'heure actuelle. L'évolution de la fréquentation sur cette ligne sera réexaminée pour introduire une telle prestation lors d'un horaire futur.
<b>830 Gland – Begnins – Bassins (cadre 10.830)</b>	
<b>Ajouter des courses au départ de Gland à 21h et 22h pour Burtigny</b>	Comme la dernière course partira à 20h22 de Gland, le Service de la mobilité a accepté d'agrandir le périmètre de desserte du Taxi-bus à la commune de Burtigny qui ne bénéficie pas d'une offre en soirée, comme la ligne 820. Sur réservation obligatoire au 022 361 45 45 et avec un supplément de CHF 3.- par personne, les voyageurs disposeront des liaisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi – vendredi : départ de Gland 22h20</li> <li>• Vendredi - samedi : départs de Gland 23h20 / 00h50 / 02h10</li> </ul>
<b>835 Gland – Gilly – Rolle (cadre 10.835)</b>	
<b>Comblent les lacunes d'offre de milieu de matinée et milieu d'après-midi</b>	Les courses suivantes seront produites en semaine et financée par le fonds régional pour le développement des transports publics : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gland (09h15) – Rolle (09h38/48) – Gland (10h13)</li> <li>• Gland (14h15) – Rolle (14h38/48) – Gland (14h13)</li> <li>• Gland (21h15) – Rolle (21h38/48) – Gland (21h13)</li> </ul>
<b>Ajout de courses régulières en soirée jusqu'à minuit</b>	La fréquentation actuellement enregistrée sur la ligne est de 285 voyageurs par jour ouvrable sur la section la plus chargée (Gland – Vich). L'horaire 2013 prévoit 17 paires de courses (5h à 21h), dont 14 paires sont financées selon les règles habituelles du transport régional de voyageurs et 3 par le fonds régional du district de Nyon. Il faudrait atteindre une fréquentation de 300 voyageurs/jour pour être en parfaite adéquation selon les critères de l'OFT L'ajout de trois paires de courses jusqu'à minuit demanderait d'atteindre 500 voyageurs par jour, pour respecter l'adéquation de l'OFT.

<b>835 Gland – Gilly – Rolle (cadre 10.835)</b>	
<b>Pourquoi le taxi-bus est-il supprimé</b>	Un problème technique est à l'origine de cette fausse information donnée lors de la consultation des horaires en juin 2012. Le Service Taxi-bus est maintenu au départ de Gland, mais débutera seulement à 22h20, car une course régulière sera assurée au départ de Gland encore à 21h15.
<b>836 Gland – Bursinel – Rolle (cadre 10.836)</b>	
<b>Comblent les lacunes d'offre de milieu de matinée et milieu d'après-midi</b>	Les courses suivantes seront produites en semaine et financées par le fonds régional pour le développement des transports publics : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gland (09h15) – Rolle (09h40/49) – Gland (10h13)</li> <li>• Gland (14h15) – Rolle (14h40/49) – Gland (14h13)</li> <li>• Gland (21h15) – Rolle (21h40/49) – Gland (21h13)</li> </ul>
<b>Ajout de courses régulières en soirée jusqu'à minuit</b>	La fréquentation actuellement enregistrée sur la ligne est de 115 voyageurs par jour ouvrable sur la section la plus chargée (Gland – Dully). L'horaire 2013 prévoit 17 paires de courses (5h à 21h), dont 14 paires sont financées selon les règles habituelles du transport régional de voyageurs et 3 par le fonds régional du district de Nyon. Il faudrait atteindre une fréquentation de 300 voyageurs/jour pour être en parfaite adéquation selon les critères de l'OFT. L'ajout de trois de paires de courses jusqu'à minuit demanderait d'atteindre 500 voyageurs par jour, pour respecter l'adéquation de l'OFT.
<b>Pourquoi le taxi-bus est-il supprimé</b>	Un problème technique est à l'origine de cette fausse information donnée lors de la consultation des horaires en juin 2012. Le Service Taxi-bus est maintenu au départ de Gland, mais débutera seulement à 22h20, car une course régulière sera assurée au départ de Gland encore à 21h15.
<b>Quels arrêts à Dully et quelle heure de passage</b>	De Rolle à Gland, les arrêts desservis à Dully sont les suivants : St-Bonnet, Bourg d'Amont et Sous-Dully, qui sont trois arrêts distincts. Les minutes de passage indiquées dans l'horaire sont celles de l'arrêt de Sous-Dully. Les minutes de passage des arrêts intermédiaires peuvent être obtenues sur le site des CFF ( <a href="http://www.cff.ch">www.cff.ch</a> , indiquez une date après le 9.12.12).

<b>840 Rolle – Gimel (cadre 10.840)</b>	
<b>Introduire la cadence semi-horaire aux heures de pointes</b>	<p>Pour offrir une cadence aux trente minutes, il est nécessaire d'engager un bus supplémentaire (coûts annuels supplémentaires de CHF 60'000) et des coûts de production avoisinant les CHF 40'000 (estimation). Ainsi l'introduction d'une cadence semi-horaire (deux bus le matin, deux le soir) augmenteraient le besoin en indemnités d'environ CHF 220'000.— par an.</p> <p>De plus, la fréquentation actuellement enregistrée sur la ligne est de 264 voyageurs par jour ouvrable sur la section la plus chargée (Mont-sur-Rolle - Rolle). Pour respecter les critères de l'Office fédéral des transports et bénéficier des subventions fédérales, un minimum de 500 voyageurs par jour sur la section la plus chargée est nécessaire pour augmenter l'offre de la cadence horaire à semi-horaire.</p>
<b>Manque de desserte les week-end</b>	<p>Les samedis, dimanches et jours fériés, la desserte des villages de la ligne est assurée par PubliCar.</p>

<b>846 Allaman – Perroy – Rolle (cadre 10.846)</b>	
<b>Offre insuffisante en fin de soirée</b>	<p>En semaine, l'offre a été améliorée de concert avec le Conseil régional du district de Nyon par l'ajout d'une paire de courses en fin de soirée (lundi au vendredi), financée par le fonds en faveur des transports publics du district de Nyon. Ainsi, le dernier départ de Genève sera à 23h23 (bus quitte Rolle à 23h49) et de Lausanne à 22h51 (bus quitte Allaman à 23h12).</p>
<b>Correspondances à Allaman et Rolle pas optimales, surtout en soirée</b>	<p>L'horaire de la ligne a été modifiée en profondeur depuis la consultation officielle de juin, avec l'ajout de la desserte de l'hôpital de Rolle.</p> <p>En journée, les correspondances à Rolle sont assurées dans les deux directions, tandis qu'à Allaman elles sont données en priorité vers Lausanne.</p> <p>En soirée, le nombre de trains est réduit. Les correspondances ont alors été données en priorité depuis Genève via Rolle et depuis Lausanne via Allaman pour les retours au domicile. Après adaptations des horaires, les deux dernières correspondances à Allaman depuis Lausanne se font en 5 minutes et entre 2 et 4 minutes à Rolle depuis Genève pour les 4 dernières relations.</p>

**TPF : Transports publics fribourgeois**

<b>544 Fribourg – Misery – Cournillens – Avenches – Domdidier (cadre 20.544)</b>	
<b>Rabattre la ligne sur la gare de Grolley dès la cadence à 30' sur Yverdon – Payerne – Fribourg</b>	<p>Un groupe de travail réunissant les cantons de Vaud et Fribourg, les entreprises CarPostal et TPF ainsi que la COREB a été constitué pour améliorer le réseau de bus dans la Broye en coordination avec le développement des RER Vaud et RER Fribourg   Freiburg.</p> <p>Cette proposition a été communiquée à ce groupe pour les planifications futures (horizon décembre 2014).</p>

**tl : Transports publics de la région lausannoise**

<b>56 Crissier – Mex VD (cadre 10.056)</b>	
<b>Réintroduire des bus directs Mex - Renens</b>	<p>Il n'est pas prévu de réintroduire des bus circulant depuis Mex au-delà de Crissier. Pour maintenir des charges acceptables, les courses prolongées en direction de Renens viendraient en déduction de courses entre Mex et Crissier. En d'autres termes, l'offre de la ligne serait composée de quatre aller-retours entre Mex et Renens en lieu et place des 9 actuels entre Crissier et Mex.</p>

<b>62 Epalinges – Mézières VD – Moudon (cadre 10.062)</b>	
<b>Ajout d'une course via Mézières vers 17h20 au départ d'Eplalinges, Croisettes</b>	<p>Requête acceptée et financée par le Service de la mobilité.</p> <p>Dès lors, entre 16h20 et 19h20, au départ des Croisettes, une cadence semi-horaire sera offerte, avec le maintien de la course directe (via Syens) à 17h30.</p>
<b>Introduction d'une cadence aux trente minutes toute la journée</b>	<p>L'offre prévue sur la ligne 62, les jours ouvrables, est de 26 paires de courses par jour. Selon les barèmes de l'Office fédéral des transports (OFT), une fréquentation de 1100 voyageurs par jours est attendue pour satisfaire l'adéquation offre-demande.</p> <p>En 2012, la fréquentation enregistrée sur la section la plus chargée (Croisettes – Lion d'Or) avoisine les 1050 voyageurs/jour. Une cadence intégrale (6h-20h) à la demi-heure, avec 35 paires de courses, nécessite une demande de 2000 voyageurs/jour.</p> <p>Le Service de la mobilité suivra attentivement l'évolution de la fréquentation de cette ligne. Une augmentation progressive de l'offre est possible proportionnellement à une hausse notable de la fréquentation.</p>

<b>62 Epalinges – Mézières VD – Moudon (cadre 10.062)</b>	
<b>Décaler le départ du bus 62 de Moudon et du train vers Lausanne de 30'</b>	Un décalage du bus et du train de 30 minutes ne permettra plus la correspondance à Moudon entre les bus tl et les trains CFF. Cette proposition est intégrée aux réflexions pour les horaires futurs. Pas de changement en 2013.

**TPN : Transports publics nyonnais**

<b>810 Nyon – Crassier – La Rippe (cadre 10.810)</b>	
<b>Demande d'utiliser le même point d'arrêt à la gare pour les lignes 801, 810 et 815 en direction de Terre-Bonne</b>	A la gare de Nyon, les aménagements actuels ne permettent pas de déplacer le départ des lignes 810 et 815 sur l'arrêt utilisé par les bus urbains (par manque de place).
<b>Demande d'assurer une desserte à l'intérieur de Terre-Bonne pour les lignes 801, 810, 815</b>	Les lignes 810 et 815 ne peuvent pas passer à l'intérieur du site de Terre-Bonne par manque de temps aux terminus de la Rippe (810) et Gingins (815). En effet, il n'y a que 4 minutes de battement dans ces terminus, ce qui permet d'absorber les retards. L'arrêt de Terre-Bonne sud desservi par les lignes 810 et 815 est à une centaine de mètre de celui de la 801.
<b>Plus de desserte de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis les vendredi et samedi soirs</b>	La course au départ de Nyon à 0h26 qui arrive à La Rippe (0h47) est prolongée à Bogis-Bossey (0h55) et Chavannes-de-Bogis, village (0h57)

<b>811 Nyon – Céligny – Coppet (cadre 10.811)</b>	
<b>Prolongation de la cadence semi-horaire en soirée jusqu'à 22h</b>	L'offre prévue sur la ligne 811, les jours ouvrables, est de 33 paires de courses par jour. Selon les barèmes de l'Office fédéral des transports (OFT), une fréquentation de 1750 voyageurs par jours est attendue pour satisfaire l'adéquation offre-demande. En 2012, la fréquentation enregistrée sur la section la plus chargée (Founex – Coppet) avoisine les 1300 voyageurs/jour. Pour pouvoir continuer de bénéficier des subventions fédérales, le Service de la mobilité doit satisfaire ce critère, ce qui empêche, pour le moment de prolonger la cadence semi-horaire en soirée.



<b>813 Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois (cadre 10.813)</b>	
<b>Plus de desserte directe depuis Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis vers Nyon</b>	Le concept a été discuté avec les communes et validé par le Conseil régional. La correspondance à Crassier entre les lignes 813 (Coppet - Crassier) et 810 (La Rippe) n'est pas possible dans l'état actuel. La situation sera réévaluée lorsque les aménagements pour les bus seront réalisés au droit de la jonction de Coppet et dans la ville de Nyon.
<b>Plus de desserte de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis les vendredi et samedi soirs</b>	La course au départ de Nyon à 0h26 qui arrive à La Rippe (0h47) est prolongée à Bogis-Bossey (0h55) et Chavannes-de-Bogis, village (0h57).

<b>815 Nyon – Gingins (cadre 10.815)</b>	
<b>Demande d'utiliser le même point d'arrêt à la gare pour les lignes 801, 810 et 815 en direction de Terre-Bonne.</b>	A la gare de Nyon, les aménagements actuels ne permettent pas déplacer le départ des lignes 810 et 815 sur l'arrêt utilisé par les bus urbains (par manque de place).
<b>Demande d'assurer une desserte à l'intérieur de Terre-Bonne pour les lignes 801, 810, 815</b>	Les lignes 810 et 815 ne peuvent pas passer à l'intérieur du site de Terre-Bonne par manque de temps aux terminus de la Rippe (810) et Gingins (815). En effet, il n'y a que 4 minutes de battement dans ces terminus, ce qui permet d'absorber les retards. L'arrêt de Terre-Bonne sud desservi par les lignes 810 et 815 est à une centaine de mètre de celui de la 801.
<b>Retarder le départ de Nyon de quelques minutes pour attendre le RE de Lausanne qui arrive à la minute 52</b>	Un aller-retour Nyon – Gingins – Nyon (avec une pause de 4' à Gingins) nécessite 46 minutes. Pour donner des correspondances avec les trains RegioExpress (RE) de/vers Lausanne, il faudrait partir de Nyon à la minute 56 (correspondance RE de Lausanne à la minute 52) au plus tôt et revenir à Nyon au plus tard à la minute 33 (RE vers Lausanne à la minute 37), ce qui donne un intervalle de 37 minutes qui est insuffisant. Assurer les correspondances avec les trains RE à Nyon nécessiterait l'engagement d'un véhicule supplémentaire. Le choix des correspondances s'est donc porté sur les trains IR permettant des relations vers Genève-Aéroport, notamment.

<b>817 Nyon – Prangins – Gland (cadre 10.817)</b>	
<b>Pourquoi les correspondances à Nyon et Gland sont-elles si mauvaises</b>	L'horaire de la ligne 817 a été calé sur les trains RegioExpress (RE) à Gland et InterRegio (IR) à Nyon, dès que les CFF nous ont communiqués les horaires définitifs de la ligne Lausanne – Genève. Dès lors, les voyageurs de/vers Genève disposent d'une correspondance de 4' à Nyon. Tandis qu'à Gland, les voyageurs pour resp. de Lausanne ont une correspondance vers les bus de la ligne 817 en 5' resp. 4'.
<b>Plus de bonnes relations Prangins – Gland – Genève – Aéroport, trop nombreux changements de train à Genève</b>	Les relations Prangins – Genève-Aéroport s'effectuent chaque heure avec une correspondance de 4' dans les deux sens à Nyon, sans changement à Genève.

**TRAVYS: Transports Vallée de Joux – Yverdon – Ste-Croix**

<b>611 Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent (cadre 10.611)</b>	
<b>Pourquoi la desserte de Chamblon, Chemon est-elle réduite</b>	La desserte de la commune fusionnée de Champvent (Essert, Villars, Champvent) est reprise par la ligne 611 depuis la gare d'Yverdon. Actuellement, l'arrêt Chemon est desservi à chaque passage étant donné que le bus effectue une boucle dans Chamblon. Dès 2013, la ligne ne circulera plus en boucle aux heures où elle va jusqu'à Champvent, car elle effectuera un aller retour via Chamblon, village, rendant impossible la desserte de Chemon.